

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1206224001
Unité administrative responsable	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles	
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le 2020-10-19
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas	
Projet	-	
Objet	Accorder six (6) contrats à Services Ricova Inc. pour la collecte et le transport de matières résiduelles des arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et de Pierrefonds-Roxboro, pour une durée de 60 mois, plus une option de prolongation de deux (2) ans, dépense totale de 24 671 870 \$ taxes incluses incluant une contingence de 1 139 610 \$ - Appel d'offres public # 20-18364 - un (1) soumissionnaire conforme - Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement, à compter de l'année 2021, comme indiqué dans les aspects financiers du dossier pour un montant total de 10 414 417 \$ (taxes nettes) - Autoriser un virement en provenance des dépenses contingentes de la Ville pour l'année 2020, comme indiqué dans les aspects financiers du dossier pour un montant total de 330 670 \$ (taxes nettes).	

Contenu

Contexte

En vertu de l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* , le conseil municipal a prolongé au 31 décembre 2022 l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM19 1217 concernant les compétences à l'égard de l'enlèvement, du transport et du dépôt des matières résiduelles provenant des arrondissements. Ainsi, le Service de l'environnement est responsable de planifier les services et contrats de collecte et de transport des matières résiduelles auprès des citoyens dans les arrondissements de la Ville de Montréal.

Appel d'offres public N° 20-18152 et N° 20-18364

Considérant l'échéance du 31 octobre 2020 pour dix-neuf (19) contrats collecte et de transport des matières résiduelles dans treize (13) arrondissements, le Service de l'environnement en collaboration avec le Service de l'approvisionnement a procédé à une sollicitation du marché par appel d'offres public au printemps dernier (N° 20-18152). Ce dernier a été lancé le 23 mars 2020 et les soumissions ont été ouvertes le 4 juin 2020. En somme, dix-sept (17) des dix-neuf (19) contrats ont été recommandés pour octroi aux instances de la Ville (sommaire décisionnel # 1206717004). Ces octrois étaient requis étant donnée la date d'échéance des contrats en vigueur dans ces arrondissements (31 octobre 2020). Les contrats concernaient onze (11) arrondissements sur une possibilité de treize (13) puisqu'aucune soumission n'a été obtenue pour les services de collecte et de transport des matières résiduelles de Pierrefonds-Roxboro (lot #15) et que le degré de satisfaction de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève à l'égard de l'entreprise Services Ricova Inc. (suivant un sondage informel mené par le

Service de l'environnement au mois d'août 2020), entreprise placée sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant de la Ville (LFRI) et seul soumissionnaire pour ce territoire, était nettement en dessous de la note de passage (42 %, note de passage à 70 %).

Conséquemment, le Service de l'environnement en collaboration avec le Service de l'approvisionnement a procédé à une nouvelle sollicitation du marché par appel d'offres public (N° 20-18364) pour les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro.

Le processus d'appel d'offres s'est déroulé comme suit :

- L'appel d'offres public N° 20-18364 a été lancé le 3 août 2020.
- L'appel d'offres a été annoncé dans le Journal de Montréal (3 août 2020 et 7 août 2020 (*erratum* au titre de l'appel d'offres)) et publié dans le SÉAO.
- La date d'ouverture des soumissions était le 20 août.
- Les soumissionnaires ont eu dix-sept (17) jours pour préparer leur dossier.
- Les soumissions ont été ouvertes le 20 août 2020.
- Les soumissions ont un délai de validité de cent-vingt (120) jours calendrier.
- Deux (2) addendas ont été produits dans ce dossier (voir ci-dessous pour détails).
- Il y a eu douze (12) preneurs de cahier des charges et deux (2) soumissionnaires.
- Une soumission a été jugée non conforme.
- Un soumissionnaire figure sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant (LFRI) de la Ville de Montréal. Il s'agit de Services Ricova Inc., placée sur la liste le 28 novembre 2018 par le conseil municipal (dossier N° 1186224001; résolution CM18 1931).
- Une négociation a eu lieu avec le plus bas soumissionnaire conforme le 27 août 2020 - seul soumissionnaire.

Deux (2) addendas ont été produits :

- 5 août 2020 : correction de la date de début du contrat;
- 12 août 2020 : répondre à des questions d'un acquéreur du cahier des charges.

Stratégie de sollicitation du marché

Considérant les résultats de l'appel d'offres N° 20-18152 pour ces deux (2) arrondissements, l'échéance des contrats au 31 octobre 2020 et les impacts potentiels associés à un arrêt des services, le marché a été sollicité selon une nouvelle approche dans une perspective d'accroître la concurrence, ouvrir le marché et intéresser de nouveaux acteurs. Par conséquent, les soumissionnaires ont eu l'occasion de soumettre des prix pour trois (3) types différents de lots (contrats) par arrondissement :

- Ordures ménagères (lieu de livraison Vaudreuil)
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition et encombrants (lieu de livraison Montréal-Est)
- Matières organiques (lieu de livraison Montréal-Est) et arbres de Noël (lieu de livraison Laval)

L'approche de sollicitation du marché retenue permettait à une entreprise de collecte et transport de soumissionner sur plusieurs, voire tous les contrats (lots) offerts, tout en n'ayant qu'un nombre de camions ne lui permettant de soumissionner que sur quelques contrats. Dans un tel scénario, la Ville pouvait lui octroyer le nombre maximum de contrats par rapport à sa capacité réelle, fixée par sa garantie de soumission (nombre de camions), là où il était le plus bas soumissionnaire conforme (PBSC).

Cette sollicitation du marché n'a pas eu pour effet de favoriser la concurrence puisque seulement deux (2) entreprises ont déposé une soumission, dont une seule conforme. Précisons que dans le cas

soumissionnaire non conforme, ce dernier a soumis des prix que pour deux (2) des trois (3) lots offerts pour l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.

Soulignons également que des journées de collecte optionnelles ont également été offertes pour la plupart des services de collecte. Ainsi la Ville se réservait le droit d'octroyer selon le scénario financier et technique le plus avantageux tout en tenant compte de la capacité maximale disponible des soumissionnaires. Dans le cas de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, les prix soumis par le PBSC ont tous été plus bas pour les journées de collecte offertes en option. Cependant, suite à l'analyse financière des prix soumis, ce scénario n'a pas eu pour effet de dégager des économies assez importantes (environ 247 500 \$ sur 5 ans) et permettant de justifier des changements d'horaire (ex. : un ou plusieurs jours de collecte). Rappelons que les contrats entreront en force au 1 novembre 2020 et par conséquent, les travaux et les délais pour communiquer ces importants changements à la population sont extrêmement serrés. Ce changement d'horaire(s) des collectes impliquerait des changements de comportements et de façon de faire autant pour le citoyen que pour l'administration (services municipaux). Conséquemment, cette transition implique du temps et les impacts techniques et financiers à court et moyen termes ne sont pas à négliger dans ce contexte. Enfin, en ce qui concerne Pierrefonds-Roxboro, les options présentées ont dû être annulées puisque le soumissionnaire a modifié le bordereau des prix pour ces items spécifiquement.

Une démarche de négociation des prix a été menée par le Service de l'approvisionnement. Pour l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, le processus n'a donné aucun résultat alors que pour Pierrefonds-Roxboro, des prix négociés ont été obtenus pour deux (2) lots (résidus de CRD et encombrants et arbres de Noël) représentant une économie de l'ordre de 21 500 \$ sur une période de cinq (5) ans.

Au global, pour les six (6) lots qui composaient l'appel d'offres, nous avons reçu de la part de l'entreprise Services Ricova Inc., soumissionnaire unique, des prix qui excèdent de près de 42 % en moyenne les estimations réalisées (environ 15 % pour L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et 69 % dans le cas de Pierrefonds-Roxboro), représentant une valeur de près de 5,6 millions de dollars. Dans ces circonstances, et malgré cet écart défavorable, le Service de l'environnement conjointement avec le Service de l'approvisionnement a choisi de retenir ces résultats compte tenu que le marché a été sollicité à deux (2) reprises ces derniers mois pour des services de la même nature et une troisième (3e) sollicitation du marché n'est pas recommandée considérant :

- L'absence de soumissionnaires conformes, outre Services Ricova Inc.;
- Des prix soumis, par ce dernier, globalement représentatifs du marché actuel;
- L'évaluation globalement favorable du service rendu par Services Ricova Inc. dans les arrondissements où ils exécutent des services en collecte et transport des matières résiduelles;
- L'inscription de Services Ricova Inc. à la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant (LFRI) se terminant le 28 novembre 2020 et;
- La fin prochaine des contrats en vigueur et l'absence d'alternatives viables pour assurer les services, s'il n'y avait pas de soumissionnaire.

Ces contrats (lots #1, 2, 3, 4, 5 et 6) débuteront le 1 novembre 2020 pour une durée de cinq (5) ans et prendront fin le 31 octobre 2025, avec une option de prolongation de deux (2) ans. La dépense totale de ces contrats est de 24 671 870 \$ taxes incluses incluant une contingence de 1 139 610 \$ (sans les deux années d'option). Ces contingences sont requises afin de répondre à des situations imprévues en cours de contrat.

Liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant

Depuis 2016, la clause d'évaluation des fournisseurs est intégrée aux documents contractuels conformément à la directive sur l'évaluation du rendement des fournisseurs (C-RM-APP-D-18-003). Cette directive encadre et définit l'évaluation d'un fournisseur dans le cadre d'un contrat de 100 000 \$ et plus. L'évaluation se fait selon des critères préétablis et l'entrepreneur doit obtenir la note de passage de 70 % pour que son rendement soit jugé satisfaisant. Le rendement d'un fournisseur qui obtient un pointage inférieur à 70 % au terme de l'évaluation du contrat est considéré insatisfaisant, ce qui peut entraîner son

inscription sur la liste des fournisseurs à rendement insatisfaisant (LFRI) pour une période de deux (2) ans.

En vertu de l'encadrement C-RM-APP-D-18-003, après vérification de la liste des firmes à rendement insatisfaisant, s'il s'avère que le PBSC est sur cette liste, l'unité d'affaire responsable dispose des alternatives suivantes :

- Recommander aux instances le PBSC qui est sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant en justifiant ce choix;
- Recommander aux instances le soumissionnaire suivant qui n'est pas sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant;
- Annuler l'appel d'offres.

La décision d'octroyer les contrats au PBSC est une prérogative de l'instance concernée, le Conseil municipal dans le cas présent.

Services Ricova Inc.

Le 22 août 2017, par sa résolution CM17 1008, la Ville de Montréal a octroyé, à la suite de l'appel d'offres public N° 17-15972, le contrat pour la collecte et le transport de matières recyclables pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce à l'entreprise Services Ricova Inc. pour un montant de 2 015 743 \$ débutant le 16 décembre 2017 et se terminant le 31 octobre 2020. À la suite de défauts répétés de l'entreprise menant à l'émission d'un avis de défaut le 12 juillet 2018 et faisant suite à la demande de l'entreprise, évoquant une erreur administrative lors du processus de soumission, ce contrat a été résilié avant terme après 36 semaines par le conseil municipal le 21 août 2018 (résolution CM18 0995). Au terme de ce contrat, une note d'évaluation de 33,2 % a été attribuée au fournisseur.

Cette évaluation a été justifiée par le fait que l'entreprise n'a pas honoré ses obligations contractuelles et s'insère dans un contexte plus global où l'entreprise, à la suite de nombreuses plaintes de citoyens et de plusieurs arrondissements relativement à des problèmes de service majeurs et récurrents (enlèvement incomplet des matières, horaires de collecte non respectés, application GPS défectueuse, collecte bilatérale, etc.), était suivie depuis le 22 juin 2017 et encadrée par une démarche de redressement par le Service de l'environnement, le Service de l'approvisionnement et cinq (5) arrondissements (Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Le Plateau-Mont-Royal, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Pierrefonds-Roxboro). Depuis, trois (3) avis de redressement ont été émis, dans le cadre de deux (2) contrats issus de l'appel d'offres no. 16-15252 (L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (2) et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (1)). Ces contrats viennent tous à échéance le 31 octobre 2020.

Le 28 novembre 2018, l'entreprise Services Ricova Inc. est placée sur la LFRI par le conseil municipal (dossier N° 1186224001; résolution CM18 1931 - voir pièce jointe)). Cette inscription à la liste est d'une durée de deux (2) ans, donc jusqu'au 28 novembre 2020, soit vingt-huit (28) jours suivant l'entrée en vigueur des nouveaux contrats à octroyer visés par le présent sommaire.

À ce jour, Services Ricova Inc. exécute cinq (5) contrats toujours en vigueur dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Le Plateau-Mont-Royal (contrat #1 et #2), Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et Pierrefonds-Roxboro.

Portrait approximatif des montants et du nombre des pénalités émis à Services Ricova Inc. selon le territoire (en date du 20 juillet 2020) :

- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève : 59 900 \$ depuis le 1 avril 2017 (48 avis de pénalité);
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve : 84 594 \$ depuis le 1 décembre 2017 (90 avis de pénalité);
- Pierrefonds-Roxboro : 18 000 \$ depuis le 1 avril 2017 (6 avis de pénalité);
- Le Plateau-Mont-Royal (contrats #1 et #2) : 56 950 \$ depuis le 1 février 2017 (115 avis de pénalité).

Résultats appel d'offres public N° 20-18152 : Services Ricova Inc.

Dans le cadre de l'appel d'offres public N° 20-18152, l'entreprise s'est vu octroyer quatre (4) contrats :

- Lot # 22 : collecte des matières recyclables dans l'arrondissement de Lachine (2020-2025) - 4 188 530 \$ (avant taxes);
- Lot # 9 : collecte des matières résiduelles dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal #1 (2020-2025) - 7 797 487 \$ (avant taxes);
- Lot # 11 : collecte des matières résiduelles dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal #2 (2020-2025) - 6 613 260 \$ (avant taxes);
- Lot # 5 : collecte des matières recyclables dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (2020-2025) - 5 670 986 \$ (avant taxes).

Résultats appel d'offres public N° 20-18364 : Services Ricova Inc.

Dans le cadre de l'appel d'offres public N° 20-18364, l'entreprise a participé en déposant six (6) garanties de soumission, pour une capacité maximale de six (6) lots, et est le plus bas soumissionnaire conforme (PBSC) pour six (6) des six (6) lots pour lesquels elle a soumis une soumission. Voici le portrait des soumissions déposées par l'entreprise pour ces arrondissements :

- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (PBSC - seul soumissionnaire conforme) : 143 % plus élevé que le contrat en vigueur et 15 % de plus que l'estimé réalisé par le professionnel du Service de l'environnement;
- Pierrefonds-Roxboro (PBSC - seul soumissionnaire conforme) : 97 % plus élevé que le contrat en vigueur et 69 % de plus que l'estimé réalisé par le professionnel du Service de l'environnement.

Évaluation de rendement et sondage de satisfaction

Le Service de l'environnement, en concertation avec le Services de l'approvisionnement, a demandé aux quatre (4) arrondissements dans lesquels l'entreprise exécute actuellement des travaux (L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, Le Plateau-Mont-Royal, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Pierrefonds-Roxboro) de procéder à une évaluation du rendement de l'entreprise et de soumettre leur degré de satisfaction général à l'égard des services rendus depuis le 1 janvier 2019 - un mois après qu'elle ait été placée sur la LFRI. Cette évaluation a été réalisée sur la base des critères établis aux contrats en vigueur (référence : grille d'évaluation de rendement du fournisseur, appel d'offres N° 16-15252).

Voici le sommaire des résultats de l'enquête qui a été menée auprès des quatre (4) arrondissements concernés (note de passage à 70 %) :

- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève : 42 % - insatisfaisant
- Le Plateau-Mont-Royal : 75 % - satisfaisant
- Mercier–Hochelaga-Maisonneuve : 96 % - satisfaisant
- Pierrefonds-Roxboro : 72 % - satisfaisant

Analyse et recommandations du Service de l'environnement quant au PBSC sur la LFRI

Considérant :

- L'échéance des contrats en vigueur au 31 octobre 2020;
- Les risques et les enjeux associés à un arrêt de services;
- La nature essentielle des services en cause;
- La situation financière de la Ville dans un contexte pandémique (crise sanitaire) et la hausse généralisée des prix sur les marchés;
- La conjoncture du marché actuelle défavorable (oligopole, capacité limitée des entreprises, pénurie de main-d'oeuvre, hausse globale des coûts, COVID-19, etc.);
- Les résultats de l'appel d'offres public N° 20-18364, notamment le nombre de soumissionnaires;

- Le fait que Services Ricova Inc. est le seul PBSC pour l'ensemble de lots (6);
- La conformité administrative et technique dans le cadre de l'appel d'offres public N° 20-18364;
- L'évaluation de rendement satisfaisante des services rendus par Services Ricova Inc. par des arrondissements Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Le Plateau-Mont-Royal, Pierrefonds-Roxboro;
- Que l'entreprise sera retirée de la LFRI le 28 novembre 2020, soit un mois après l'octroi et le début des contrats (1 novembre 2020);
- Les cibles de la Ville en ce qui a trait à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la flotte de camions de l'entreprise composée majoritairement de camions carburant au gaz naturel, lesquels permettent de réduire jusqu'à 25 % des émissions de GES (source : Énergir);

Le Service de l'environnement est d'avis, de concert avec les deux (2) arrondissements concernés, que bien que l'entreprise Services Ricova Inc. soit sur la LFRI et que les prix soumis par cette dernière soient supérieurs à ceux attendus (estimés), qu'il est favorable de recommander au Conseil municipal d'octroyer à l'entreprise les contrats pour lesquels elle est le plus bas soumissionnaire conforme.

Décision(s) antérieure(s)

- CM20 0807 24 août 2020 Accorder cinq contrats à Derichebourg Canada Environnement, pour la somme de 60 581 136 \$; accorder cinq contrats à Environnement Routier NRJ inc., pour la somme de 30 492 206 \$; accorder deux contrats à GFL Environmental inc., pour la somme de 35 315 964 \$; accorder quatre contrats à Services Ricova inc., pour la somme de 30 194 741 \$ et accorder un contrat à 9064-3032 Québec inc. (JR Services Sanitaires), pour la somme de 9 288 322 \$, pour la collecte et le transport de matières résiduelles en provenance de 11 arrondissements de la Ville de Montréal, pour une durée de 60 mois, plus une option de prolongation de deux ans - Dépense totale de 165 872 369 \$, taxes et contingences incluses - Appel d'offres public 20-18152 (8 soum.)
- CM20 0761 28 août 2020 Prolonger, jusqu'au 31 décembre 2022, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM19 1217 concernant l'enlèvement, le transport et le dépôt de matières résiduelles, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.
- CM19 1217 18 nov. 2019 Prolonger, jusqu'au 31 décembre 2020, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM18 1525 concernant l'enlèvement, le transport et le dépôt de matières résiduelles, conformément à l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.
- CM19 1117 22 oct. 2019 Exercer les deux options de prolongation prévues aux contrats de collecte et de transport des matières résiduelles pour neuf arrondissements, pour une période maximale de 24 mois, d'un montant total maximal de 29 544 084 \$, taxes et contingences incluses, majorant ainsi le montant total des contrats à 68 562 979 \$ / Autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement d'un montant total de 2 467 990 \$, taxes nettes, à compter de l'année 2020.
- CM18 1525 18 déc. 2018 Prolonger, jusqu'au 31 décembre 2019, l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM14 1126 concernant les objets suivants : ... - l'enlèvement, le transport et le dépôt des matières résiduelles.
- CM18 1931 28 nov. 2018 Approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Services Ricova inc. dans le cadre du contrat pour les services de collecte et de transport de matières recyclables (appel d'offres 17-15972) de

l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. Cette entreprise sera inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de 2 ans à compter de ce jour.

CM16 1447 20 déc. 2016 Accorder 7 contrats de collecte et transport des matières résiduelles aux firmes suivantes : Derichebourg Canada Environnement, RCI Environnement Division WM Québec inc., Services environnementaux Richelieu et Services Ricova inc. pour des durées de 35 ou 43 mois - Dépense totale de 21 349 964 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 16-15252 (7 soum.).

CM16 1455 20 déc. 2016 Prolonger au 31 décembre 2018 l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM14 1126 concernant les objets suivants : ... - l'enlèvement, le transport et le dépôt des matières résiduelles.

CM14 1126 25 nov. 2014 Déclarer, en vertu de l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil de la ville compétent à l'égard des objets suivants jusqu'au 31 décembre 2016 et à compter du 1^{er} janvier 2015 : ... 2 - l'enlèvement, le transport et le dépôt des matières résiduelles.

Description

Sous la compétence du conseil municipal, le présent sommaire concerne l'octroi de contrats de services de collecte et de transport de matières résiduelles. Plus spécifiquement, ces contrats concernent la collecte et le transport des :

- Ordures ménagères (2 lots)
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition et encombrants (2 lots)
- Matières organiques (2 lots)

Ces contrats concernent les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Pierrefonds-Roxboro. Ces octrois sont requis étant donnée la date d'échéance des contrats en vigueur dans ces arrondissements (31 octobre 2020).

Harmonisation des services

Dans une perspective d'harmonisation des services au travers de la Ville de Montréal tout en tenant compte des particularités locales des arrondissements, des ajustements aux services ont été apportés visant notamment :

- l'élargissement des heures de collecte de 7 h à 19 h;
- la poursuite ou l'ajout systématique de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et les industries, commerces et institutions (ICI) assimilables - étalée sur deux (2) ans;
- l'optimisation de la collecte des ordures ménagères (ex. : réduction de la collecte des ordures à une fois par semaine lorsque desservi par une collecte des matières organiques);
- harmonisation du nombre de collectes des résidus de construction, rénovation et démolition résidentiels (tendre vers une collecte bi-mensuelle), avec, l'ajout de deux (2) collectes durant la période de déménagement (vingt-six (26) collectes au total).

Conteneurs en mode chargement avant et semi-enfouis

Pour la première fois depuis 2015, avec une perspective d'optimisation des services, les services de collecte et de transport des conteneurs en mode chargement avant et en mode par grue (conteneurs semi-enfouis) pour les arrondissements visés par le présent sommaire ne font pas partie de l'appel

d'offres N° 20-18364 considérant que ces collectes sont réalisées par des camions spécialisés différents aux camions qui effectuent la collecte en bordure de rue.

Ces items ont été traités dans le cadre d'un autre appel d'offres public (N° 20-18360) et feront l'objet d'un sommaire décisionnel distinct.

Réduction de l'enfouissement et des émissions de gaz à effet de serre (GES) / optimisation des services :

Dans le cadre de cet appel d'offres, la Ville a annoncé sa volonté d'imposer des réductions de GES dans le futur en lien avec ses cibles pour l'année 2030. Les soumissionnaires ont été invités à compléter un questionnaire (référence document annexe de l'appel d'offres public N° 20-18364, « Renseignements complémentaires ») où une question portait sur la gestion environnementale de l'entreprise (ex. : politique environnementale) et une autre sur la réduction des émissions de GES (ex. : mesures prises ou prévues par l'entreprise, opinion à l'égard de futures exigences environnementales potentielles de la Ville).

De plus, des mesures visant une réduction de l'enfouissement et des émissions des gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'une augmentation de la performance des collectes ont été intégrées dans le renouvellement des contrats. À savoir :

- Implantation progressive de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles de 9 logements et plus et les ICI assimilables;
- Réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères à une fois par semaine là où la collecte se fait encore deux (2) fois par semaine (Pierrefonds-Roxboro);
- Réduction globale du nombre de collectes des résidus de construction, rénovation et démolition et des encombrants (réduction globale collecte/transport et optimisation des chargements de camion);
- Retrait des conteneurs à chargement avant et semi-enfouï (optimisation des parcours et opérations);
- Préparation des flottes de camions pour le déploiement d'un nouveau système informatisé de gestion des matières résiduelles (SIGMR) et de suivi véhiculaire (optimisation de la gestion des billets d'autorisation à déverser, contrôle et suivi des parcours, etc.);

La dépense totale de ces contrats est de 24 671 870 \$ taxes incluses incluant une contingence de 1 139 610 \$\$\$. Chacun des contrats est d'une durée de cinq (5) ans et prévoit une option de prolongation d'une période de deux (2) ans.

Justification

Dans le cadre du processus d'appel d'offres N° 20-18364, il y a eu douze (12) preneurs de cahiers de charges. Parmi ceux-ci, deux (2) étaient du milieu municipal/parapublic et un (1) était des personnes morales ayant acheté le cahier des charges sous un autre numéro d'entreprise. Sur neuf (9) soumissionnaires potentiels deux (2) ont déposés une soumission. Une des deux (2) soumissions reçues était non conforme administrativement.

Parmi les neuf (9) entreprises qui n'ont pas déposé d'offres, quatre (4) d'entre elles ont fait part de leur motif de désistement. Les raisons de désistement étaient : manque de main-d'oeuvre et d'équipements, autres engagements, en attente des prochains contrats pour la collecte et le transport des matières recyclables, lecture du cahier des charges seulement.

Le bordereau des prix est composé de six (6) lots pour trois (3) grands volets :

- Ordures ménagères (Lots 1 et 4) : pour un prix par porte pour la collecte et le transport des ordures ménagères;
- Résidus de construction, de rénovation et de démolition et encombrants (Lots 2 et 5) : pour un prix par collecte pour la collecte et le transport des résidus de construction, de rénovation et de démolition et des encombrants;

- Matières organiques (Lots 3 et 6) : pour un prix par porte pour la collecte et le transport des résidus verts et alimentaires (mélangés) et un prix par collecte pour la collecte et le transport des arbres de Noël.

Les résultats de l'analyse des soumissions donnent les résultats suivants :

Numéro du lot	Arrondissement	Type de contrat	Matières	Entrepreneur
1	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Collecte/transport	Ordures ménagères	Services Ricova Inc.
2			Résidus CRD et encombrants	
3				
4	Pierrefonds-Roxboro		Résidus verts et alimentaires	
5				
6			Arbres de Noël	

Portrait des plus bas soumissionnaires conformes (PBSC) sur l'ensemble des lots (contrats) :

- Services Ricova Inc. : six (6) contrats

Résultats des analyses

Les tableaux présentés dans l'intervention du Service de l'approvisionnement illustrent les résultats des analyses.

Estimation et résultats d'appel d'offres

Le résultat du processus d'appel d'offres et la comparaison des soumissions et avec l'estimation interne se trouvent en pièce jointe. L'estimation a été réalisée par les professionnels à l'interne sur la base de coûts unitaires par porte ou par collecte.

Les prix estimés à travers l'analyse sont basés en prenant en compte plusieurs facteurs et paramètres dont parmi les principaux : les plus récents prix obtenus dans le cadre de l'appel d'offres public N° 20-18152, la conjoncture actuelle défavorable, la moyenne des soumissions reçues pour chacun des appels d'offres des contrats concernés en excluant les prix soumis par l'entreprise Services Ricova Inc.(LFRI), l'inflation relative aux dernières années (source : Banque du Canada) et l'ensemble des prix des contrats actuellement en cours (plus particulièrement avec les territoires possédant un cadre bâti et une superficie similaires). Finalement, les prix estimés ont été majorés de 2 % afin d'avoir une représentation plus fidèle des prix du marché actuel. Ce rééquilibrage des prix est justifié essentiellement par les motifs suivants :

- la conjoncture du marché défavorable (ex. : oligopole, pénurie de main-d'oeuvre);
- les courts délais anticipés entre l'octroi et le début des opérations (limite les capacités d'investissement des entreprises (ressources et équipements - gestion de risques);
- la crise liée au COVID-19 qui place les entreprises dans une position présentant davantage de risques et d'incertitudes (ex. enjeux santé et sécurité versus main-d'oeuvre, acquisition de pièces et d'équipements, délais de réparation des camions);
- la hausse des coûts dans le secteur du transport;
- la hausse des coûts en lien avec le comité paritaire des éboueurs;
- les mouvements d'acquisitions des dernières années dans le secteur de la collecte et du transport des matières résiduelles réduisant par le fait même la compétition entre entreprises;
- l'historique des prix soumis et l'apparition de nouveaux compétiteurs sur le marché (ex. brisent les

prix de beaucoup, parfois trop (ex. Col Sel, Services Ricova, Derichebourg));

- circulation difficile sur le territoire montréalais (trafic quotidien, chantiers routiers, cadre bâti et aménagé);
- la dynamique du marché dans le domaine des matières résiduelles en constante évolution dans les dernières années et difficilement prévisible.

Au global, pour tous les services demandés, le résultat de l'appel d'offres est supérieur de 42 % à l'estimé.

L'explication de ces écarts est associée à la synchronisation de la demande de services de la Ville avec la conjoncture actuelle du marché nettement défavorable, jumelée à la récente crise historique en lien avec le COVID-19. De fait, l'appel d'offres N° 20-18364 a généré une très faible compétition entre les entreprises avec seulement un (1) soumissionnaire conforme. La dynamique des derniers mois, voire années, du marché dans le domaine de la collecte et du transport des matières annonçait une hausse de prix; comme plusieurs autres secteurs d'activité à la Ville, et plus largement, au Québec. Le Service de l'environnement avait déjà identifié, parmi les risques pour la Ville dans l'exercice des renouvellements de contrats en collecte/transport des matières résiduelles, une hausse des coûts par une réduction de la concurrence (Dossier N° 1196717002; résolution CM19 1117). Les résultats récents découlant de l'appel d'offres public N° 20-18152 l'ont démontré.

Variation des coûts : contrats en vigueur vis-à-vis nouveaux contrats

La variation des coûts actuels (2020) en comparaison de ceux des nouveaux contrats issus de l'appel d'offres N° 20-18364 se résume ainsi :

- L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève : 143 % plus élevé que le contrat en vigueur;
- Pierrefonds-Roxboro : 97 % plus élevé que le contrat en vigueur.

Conformité des adjudicataires

- L'entreprise concernée dans le présent dossier dispose d'une autorisation de contracter/sous-contracter avec un organisme public délivrée par l'Autorité des marchés publics (AMP).
- Après vérification, cette entreprise ne figure pas sur le Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).
- L'entreprise Services Ricova Inc. est inscrite sur la LFRI.

Commission d'examen des contrats

Selon la Directive C-RM-DG-D-11-001, trois (3) des six (6) lots doivent être soumis à la Commission permanente sur l'évaluation des contrats (CEC) puisqu'ils sont identifiés selon un ou l'autre des critères d'examen. À titre d'exemple, un (1) des six (6) lots présente une dépense de plus de 10 millions (premier critère fixé dans la Directive) et deux (2) autres lots présentent une dépense de plus de 2 millions de dollars avec un écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire. Le tableau dans le document A-O 20-18364_analyse critères CEC en pièce jointe présente l'ensemble des critères qui s'appliquent selon les contrats.

Aspect(s) financier(s)

La durée de chacun des contrats concernés par le présent sommaire est de 60 mois et touche cinq (5) années financières. Le coût de ces contrats s'élève à 24 671 870 \$ taxes incluses; incluant des contingences d'environ 4,84 % pour un montant total de 1 139 610 \$. Cette dépense sera indexée de 2 % par année à la date d'anniversaire des contrat à compter du 1 novembre 2021 et sera répartie comme suit :

Territoires	Service de collecte	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
L'Île-Bizard–	OM	97 148	584 830	596 527	608 457	620 626	525 780	3 033 368

Sainte-Geneviève								
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	CRD	22 420	146 179	149 103	152 085	155 127	133 475	758 389
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	MO-Sapins	39 607	248 781	274 761	291 437	297 483	253 918	1 405 988
Pierrefonds- Roxboro	OM	361 289	2 174 958	2 218 457	2 262 826	2 308 083	1 955 353	11 280 966
Pierrefonds- Roxboro	CRD	41 161	268 370	273 737	279 212	284 796	245 047	1 392 324
Pierrefonds- Roxboro	MO-Sapins	178 434	1 091 420	1 113 249	1 135 514	1 158 224	984 383	5 661 224
Contingences			225 727	231 292	236 477	241 217	204 898	1 139 610
Total des contrats - taxes incluses		740 059	4 740 266	4 857 126	4 966 008	5 065 557	4 302 854	24 671 870

Écart par rapport au budget actuel

Suite aux résultats de cet appel d'offres, l'analyse du coût global indique que par rapport aux budgets, ce renouvellement génère un écart défavorable en 2021 de 2 062 130 \$ taxes incluses ou 1 883 000 \$ taxe nette.

Virement des contingences - 2020

Un virement des contingences est requis pour l'année 2020 au montant de 330 670 \$ afin de financer la hausse des prix des nouveaux contrats pour les mois de novembre et de décembre.

Budgets additionnels

Un ajustement récurrent à la base budgétaire sera requis à partir de l'année 2021 afin de financer (voir tableau ci-dessous) :

- hausse globale des coûts dans les activités de collecte et de transport des matières résiduelles;
- un ajustement du prix annuel, tel que spécifié aux contrats, selon la variation de l'indice de prix à la consommation (IPC) ainsi que selon l'évolution du prix du carburant, ou prix moyen à la pompe échantillonné (PMPE);
- la poursuite de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les 9 logements et plus et ICI;
- des bonifications des services de collectes CRD
- des contingences des contrats de collecte et de transport.

Ces budgets additionnels sont nécessaires malgré que certains services, comme celui associé à la collecte des conteneurs (chargement avant et semi-enfouï), aient été retirés de cet appel d'offres pour être traités dans un appel d'offres distinct.

Budget additionnel	2021	2022	2023	2024	2025	Total
L'Île-Bizard– Sainte-Geneviève	302 709	341 635	371 923	392 303	412 883	1 903 017
Pierrefonds-Roxboro	1 580 291	1 648 073	1 717 210	1 787 730	1 859 660	8 845 335
Total	1 883 000	1 989 708	2 089 132	2 180 033	2 272 544	10 414 417

Imputation

Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement du Service de l'environnement, à la Division collecte, transport et élimination des matières résiduelles, au poste budgétaire services techniques. Elle

sera assumée à 100 % par la ville centrale.

Pour tous les détails, voir la pièce jointe « Aspects financiers ».

Développement durable

Dans le cadre du Plan de développement durable 2016-2020, le présent dossier contribue à l'atteinte de la cible suivante : *atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) et des matières organiques (60 %) d'ici 2020.*

La collecte des matières résiduelles à des fins de traitement et de valorisation s'inscrit également dans les priorités énoncées afin d'atteindre l'objectif zéro déchet en 2030 dans le nouveau Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (PDGMR) 2020-2025, soit de détourner l'ensemble des matières valorisables de l'enfouissement d'ici 2030.

La Ville s'est également inscrite dans le cadre du C40 Cities à atteindre un taux de détournement de l'enfouissement de 70 % d'ici 2030.

Impact(s) majeur(s)

Tous les services inclus à cet appel d'offres sont nécessaires étant donné la fin des contrats s'y rapportant (31 octobre 2020). L'octroi de ces contrats permettra d'assurer la poursuite des services de collecte et de transport des matières résiduelles pour la clientèle résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle dans deux (2) arrondissements. Les services liés à ces contrats sont nécessaires pour permettre à la Ville de poursuivre et de s'acquitter de ses obligations de salubrité et d'atteintes des objectifs de détournement de l'enfouissement des matières résiduelles, édictées par le gouvernement par l'entremise de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Considérant la date d'entrée en vigueur des contrats au 1 novembre 2020, les octrois planifiés pour le conseil du mois d'octobre sont nécessaires pour laisser aux adjudicataires le plus de temps possible avant les débuts de contrats pour procéder à d'éventuelles acquisitions d'équipements et la planification des travaux. De plus, en autorisant ces contrats, les blocs de renouvellement de contrats planifiés stratégiquement (référence : Bloc I, II et III) sont maintenus et respectés.

Enfin, par les octrois des contrats prévus à cet appel d'offres, la Ville pourra non seulement poursuivre, mais principalement offrir des services additionnels pour l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans les immeubles montréalais de 9 logements et plus et les ICI assimilables. L'ensemble des immeubles de 8 logements et moins ont été implanté dans la cadre de la Stratégie d'implantation des résidus alimentaires 2015-2019.

Impact(s) lié(s) à la COVID-19

Les services de gestion des matières résiduelles sont, depuis le début de la pandémie associé à la COVID -19, considérés comme des activités prioritaires et services jugés essentiels :

- Services de collecte et d'élimination des déchets
- Services de collecte et de tri des matières recyclables
- Services de collecte et de traitement des matières dangereuses
- Services de collecte et traitement de matières organiques, incluant le vidage de fosses septiques
- Services de collecte et traitement des déchets biomédicaux
- Entreprises de gestion parasitaire (pour le contrôle des puces de lit, rats et souris notamment)

Dans ce contexte de pandémie relié à la COVID-19, la poursuite des activités prioritaires doit se faire en cohérence avec les recommandations spécifiques développées par les autorités de la santé publique et de santé et sécurité au travail compétentes.

Les entreprises spécialisées dans la collecte et le transport des ordures ménagères ont mis en place plusieurs mesures préventives afin de protéger la santé de leurs employés, tout en maintenant la prestation de services.

Opération(s) de communication

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service de l'expérience citoyenne et des communications.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Comité exécutif: 30 septembre 2020
Commission d'examen des contrats : 7 octobre 2020
Comité exécutif: 14 octobre 2020
Conseil municipal : 19 octobre 2020
Début du contrat : 1 novembre 2020
Fin du contrat : 31 octobre 2025

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2020-11-01 Fin: 2025-10-31

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Parties prenantes Stéphane BEAUDOIN Louis FRADETTE Pierre Yves MORIN Serge WALLEND Caroline BOIVIN	Services Pierrefonds-Roxboro Pierrefonds-Roxboro L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève Verdun Service de l'expérience citoyenne et des communications
Louis FRADETTE, 17 septembre 2020 Stéphane BEAUDOIN, 17 septembre 2020	
Responsable du dossier Jason LAFRAMBOISE Conseiller en planification Tél. : 514 872-2056 Télécop. : 514 872-8146	Endossé par: Paula URRA Chef de Division collecte transport et traitement MR Tél. : 514 868-8764 Télécop. : 514 872-8146 Date d'endossement : 2020-09-14

Approbation du Directeur de direction Arnaud BUDKA Directeur de la gestion des matières résiduelles Tél. : 514 868-8765 Approuvé le : 2020-09-27 20:01	Approbation du Directeur de service Arnaud BUDKA Directeur de la gestion des matières résiduelles Tél. : 514 868-8765 Approuvé le : 2020-09-27 20:02
---	---

Numéro de dossier : 1206224001